

**PROJET D'AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX
LOCAUX**

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----|---|-----------|
| 1 | INTRODUCTION | 3 |
| 2 | 1. Objectifs visés et justification du projet | 5 |
| 3 | 2. Description du projet | 6 |
| 4 | 3. Coûts associés au projet | 11 |
| 5 | 4. Étude de faisabilité économique et impact sur les tarifs | 12 |
| 6 | 4.1 Étude de faisabilité économique du projet et hypothèses | 12 |
| 7 | 4.2 Analyse de l'étude | 15 |
| 8 | 4.3 Analyse de sensibilité | 15 |
| 9 | 5. Liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois | 18 |
| 10 | 6. Impact sur la qualité de prestation du service de distribution de gaz naturel | 18 |

1 **INTRODUCTION**

2 Il y a 20 ans, Gazifère a installé ses 38 employés dans le bâtiment actuel, un espace loué de
3 9 730 pieds carrés incluant un garage pour camions. Gazifère compte aujourd'hui 58
4 employés, trois fois plus de clients et un réseau de distribution deux fois plus grand que
5 lorsqu'elle a emménagé dans ses locaux actuels. En 20 ans, Gazifère a procédé à plusieurs
6 réaménagements de son espace afin d'accommoder ses employés. Depuis plusieurs années,
7 la marge d'espace disponible pour absorber la croissance de Gazifère n'existe plus. Gazifère a
8 donc choisi d'aménager dans de nouveaux locaux. Dans ces nouveaux locaux, Gazifère
9 double sa superficie, normalise l'espace de travail de ses employés et se positionne pour
10 absorber la croissance des prochaines années. Ce nouvel emplacement dispose aussi d'une
11 cour extérieure sécurisée pour l'entreposage de matériaux de construction ainsi que pour le
12 stationnement des véhicules de l'équipe d'entretien et de la construction.

13
14 Le présent document décrit le projet d'investissement visant l'aménagement des nouveaux
15 locaux.

16
17 Le coût total de ce projet est estimé à 864 900 \$. Le document soumis précise les raisons
18 justifiant entre autres l'achat d'un nouvel ameublement pour l'ensemble de la Compagnie, le
19 remplacement du serveur informatique et téléphonique, le remplacement du système de gestion
20 des appels, l'achat d'un système de classement central, l'ajout des salles de formation et de
21 conditionnement physique ainsi que l'installation d'un système de sécurité.

22
23 Le *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie*
24 (« le Règlement ») a été adopté conformément à l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.
25 En vertu du paragraphe 1° de l'article 1 du Règlement, Gazifère doit obtenir une autorisation de
26 la Régie de l'énergie pour acquérir, construire ou disposer des immeubles ou des actifs
27 destinés à la distribution de gaz naturel dont le coût est de 450 000 \$ ou plus.

28

1 Gazifère s'adresse à la Régie afin d'obtenir l'autorisation requise. Cette demande est
2 accompagnée des renseignements suivants :

- 3 • les objectifs visés et la justification du projet;
- 4 • la description du projet;
- 5 • les coûts associés au projet;
- 6 • l'étude de faisabilité économique et l'impact sur les tarifs;
- 7 • les autorisations requises;
- 8 • l'impact sur la qualité de prestation du service de distribution de gaz naturel.

1 **1. OBJECTIFS VISÉS ET JUSTIFICATION DU PROJET**

2 Les objectifs précis identifiés sont les suivants:

- 3
- 4 • L'amélioration de la qualité globale de l'environnement et de l'ergonomie des postes
 - 5 de travail des employés;
 - 6 • L'uniformité de l'ameublement;
 - 7 • Un poste de travail disponible pour tous les employés;
 - 8 • L'augmentation de la flexibilité d'aménagement;
 - 9 • Le remplacement du système téléphonique et de gestion des appels rendus désuets ;
 - 10 • Le remplacement du réseau informatique rendu désuet;
 - 11 • L'achat d'un système de classement central;
 - 12 • L'ajout d'une salle de formation;
 - 13 • L'ajout d'une salle de conditionnement physique;
 - 14 • L'installation d'un système de sécurité harmonisé avec celui d'Enbridge Gas
 - 15 Distribution à Ottawa ;
 - 16 • L'ajout d'un espace sécurisé pour l'entreposage de matériaux de construction et
 - 17 pour le stationnement des véhicules de l'équipe d'entretien et de la construction;
 - 18 • La disponibilité d'espace pour répondre à la croissance future;
- 19

20 Gazifère cherche constamment à contrôler ses coûts d'opération tout en maintenant une qualité
21 de service élevée et en assurant la sécurité du réseau de distribution. Le présent document
22 démontre que les besoins actuels et futurs et l'état pitoyable des installations actuelles justifient
23 des interventions d'importance et que ces interventions permettront l'atteinte des objectifs.

24

25 Ce projet d'aménagement des nouveaux locaux contribuera grandement à l'amélioration de
26 l'environnement de travail. Déjà, face à l'idée d'emménager dans des locaux plus spacieux
27 avec toutes ces mises à jour (nouveauautés), la motivation et le moral général des employés sont
28 en effervescence. Il est évident que ce grand changement aura comme effet direct d'accroître
29 l'efficacité du service à la clientèle en général.

30

31

1 **2. DESCRIPTION DU PROJET**

2 **2.1 Ameublement**

3 L'apparition massive et l'évolution des outils de bureautique au cours des années 90 ont
4 provoqué des changements importants dans les aménagements de postes de travail. La
5 gestion des composantes de bureautique (écrans, ordinateurs, claviers, souris, imprimantes,
6 fax, etc.), leur positionnement, alimentation électrique, raccordement au réseau et entretien
7 comporte des exigences que ne rencontrent plus les postes développés il y a une vingtaine
8 d'années. Il nous faut remplacer les postes de travail afin de fournir à l'ensemble des employés
9 des outils et un environnement qui répondent de façon efficace et ergonomique aux exigences
10 d'aujourd'hui. En effet, les postes de travail existants sont des produits datant de plus de 15 ans
11 qui ne répondent plus aux normes et besoins actuels.

12
13 La nécessité de créer un environnement où il sera possible de répondre aux besoins évolutifs
14 d'aménagement de chaque groupe et équipe de travail apparaît de plus en plus évidente. Ces
15 besoins sont liés tant aux opérations courantes (croissance des activités et évolution) qu'aux
16 événements ponctuels (surcharge de travail, projets spéciaux). La mise à niveau de
17 l'aménagement intérieur des nouveaux bureaux et la recherche d'une plus grande qualité
18 d'environnement de travail seront favorisées par les actions suivantes :

- 19
20 • Le remplacement des postes de travail existants par des ensembles modulaires,
21 flexibles, évolutifs, standardisés et ergonomiques. Ces installations maximisent les
22 surfaces de travail disponibles et facilitent la disposition, l'alimentation et l'entretien
23 des outils de bureautique. Les changements au niveau du poste de travail de
24 chaque employé seront accompagnés d'une formation en ergonomie afin que tous
25 puissent soutirer le maximum des possibilités offertes par leur nouvel
26 environnement;
- 27 • La possibilité d'adapter chaque poste de travail aux besoins individuels (choix de
28 certains éléments tels supports à accessoires, classeurs, position personnalisée de
29 l'écran d'ordinateur, de l'éclairage de la surface de travail, etc);

- 1 • L'utilisation de cloisons vitrées, le dégagement des fenêtres et murs extérieurs, la
2 mise en place de partitions de moyenne hauteur afin d'éviter l'isolement, de favoriser
3 la diffusion de l'éclairage naturel et de permettre des vues directes sur l'extérieur ;
- 4 • La disposition des postes afin de favoriser une meilleure synergie entre les diverses
5 unités. Gazifère favorisera ainsi le regroupement des membres d'une même équipe
6 et la proximité des services qui travaillent intimement ensemble dans le but
7 d'améliorer l'efficacité et la qualité du service à la clientèle.
- 8 • L'installation d'un certain nombre de postes pour accueillir consultants, vérificateurs
9 et personnel temporaire. Un tel espace est devenu essentiel dans une organisation
10 telle que Gazifère. La superficie disponible dans les nouveaux locaux permettra de
11 répondre à ce besoin.

12
13 Dans un contexte de changement continu et de dynamisme recherché au sein de l'entreprise, il
14 est clair que les conditions actuelles restreintes ainsi que le manque de flexibilité constituent
15 des contraintes majeures. Le remplacement de l'ameublement dans les nouveaux locaux à
16 plus grande superficie corrige cette faiblesse. Encore plus important, l'achat d'un nouvel
17 ameublement permet à Gazifère d'offrir un poste de travail adéquat à une dizaine d'employés
18 qui n'ont pas de poste assigné présentement à cause du manque d'espace et aux employés qui
19 possèdent de vieux meubles non ergonomiques.

21 **2.2 Améliorations locatives**

22 Il existe sans aucun doute des liens importants entre l'environnement de travail et la satisfaction
23 au travail ainsi qu'entre la satisfaction au travail et les résultats d'une entreprise. Dans le
24 contexte de désuétude du mobilier et de plusieurs installations, l'évolution continue des
25 processus, systèmes et outils de travail, Gazifère planifie une révision en profondeur des
26 aménagements de ses nouveaux locaux afin d'être en mesure d'améliorer son efficacité
27 opérationnelle.

28
29 Afin de répondre aux besoins de l'organisation, certaines améliorations locatives doivent être
30 effectuées par Gazifère. À la négociation du contrat de location, le propriétaire incluait comme
31 paramètres de construction dans le prix de location de l'immeuble, les standards de base pour
32 un édifice de type commercial. Gazifère assume tous les frais reliés aux besoins spécifiques de

1 l'organisation. Entre autres, afin de prévenir tout danger d'infiltration de moisissure, Gazifère
2 opte pour des tuiles de tapis de catégorie supérieure. Pour leur installation au niveau du rez-
3 de-chaussée, un produit scellant spécial doit être appliqué avant la colle de tapis. De plus, ces
4 tuiles de tapis sont facilement remplaçables en cas d'usure anormale.

5
6 Gazifère choisit aussi d'installer une source d'éclairage tamisé dans certains endroits
7 stratégiques comme les salles de conférence.

8
9 Pour l'aire de réception ainsi que le comptoir d'accueil où les clients peuvent venir faire leur
10 paiement, un mobilier intégré doit être construit. Ce mobilier intégré inclut le tiroir caisse, les
11 pigeoniers, le rangement du matériel des envois postaux ainsi que la timbreuse afin de
12 permettre à la caissière réceptionniste d'effectuer toutes ses tâches directement de son poste
13 de travail. En réduisant les déplacements de la caissière réceptionniste, nous augmentons
14 l'efficacité du service à la clientèle.

15 16 **2.3 Systèmes téléphonique et informatique**

17 Depuis 2004, le système de téléphonie actuel est discontinué par le manufacturier. Avec la
18 décision d'aménager dans des nouveaux locaux pour une période minimale de 15 ans, le choix
19 de remplacer le système par la nouvelle technologie s'avère évident. La migration du système
20 actuel vers cette nouvelle technologie pourra être effectuée sans interruptions.

21
22 Le système de gestion des appels du Centre d'appels est désuet au point tel que Nortel n'offre
23 aucun support technique. Cet outil est le seul permettant à Gazifère de produire les statistiques
24 du nombre d'appels entrants. De plus, cet outil, n'étant pas automatisé, oblige Gazifère à
25 produire les rapports statistiques manuellement. Si ce système devient hors fonction, ce qui
26 peut arriver à tout moment, Gazifère serait sans ressources. Le nouveau système, sans être
27 trop sophistiqué puisque des options plus coûteuses s'offraient à nous, saura répondre
28 parfaitement aux besoins actuels et futurs de Gazifère. En effet, ce système permettra aussi la
29 gestion des appels du service de répartition des opérations et du groupe des ventes. Il sera
30 donc possible d'obtenir de nombreuses statistiques aussi variées que le nombre d'appels
31 entrants, la durée, les appels sortants, le temps de réponse, les périodes d'achalandage, les
32 appels demeurés sans réponses, etc.

1
2 Quant au serveur du réseau informatique, il a atteint sa capacité et n'est plus sous garantie
3 depuis le début de l'année 2005. Gazifère a donc choisi d'attendre le projet d'aménagement
4 afin d'installer un nouveau serveur.

5
6 Puisque les systèmes téléphonique et informatique actuels sont rendus désuets, le
7 remplacement de ceux-ci aurait été effectué même si Gazifère n'avait pas emménagé dans de
8 nouveaux locaux. Ces investissements d'un coût total de 180 000 \$ sont donc obligatoires.

9
10 **2.4 Système de sécurité**

11 Le système actuel est aussi désuet depuis quelques années bien que toujours fonctionnel.
12 Gazifère a dû émettre des cartes en double pour une vingtaine d'employés des Opérations qui
13 doivent accéder régulièrement aux bureaux d'Enbridge Gas Distribution (Enbridge) à Ottawa.
14 Cette situation devient problématique dans la gestion des contrôles d'accès. Avec
15 l'aménagement dans les nouveaux locaux, Gazifère a choisi d'harmoniser son système de
16 sécurité avec celui d'Enbridge. Pour cette raison et afin de maintenir un haut niveau de sécurité
17 dû à la nature des opérations, Gazifère procède à l'achat d'un tout nouveau système en
18 remplacement du système désuet. Les coûts du système de sécurité incluent aussi l'installation
19 de deux barrières automatisées limitant l'accès à l'espace pour l'entreposage de matériaux de
20 construction ainsi qu'au stationnement pour les véhicules de l'équipe d'entretien et de la
21 construction.

22
23 **2.5 Système de classement central**

24 La nature des opérations de Gazifère et les standards d'Enbridge obligent la conservation à vie
25 de toute documentation reliée à une adresse de service. En effet, les relevés techniques du
26 service d'alimentation en gaz ainsi que des appareils pour chaque adresse de service sont
27 nécessaires afin de maintenir à jour toutes les données pour la sécurité de notre réseau de
28 distribution. Depuis le début de nos opérations, chaque type d'information relié au client est
29 classé à des endroits différents selon sa nature. Lorsque nous recherchons l'information
30 pertinente à une adresse en particulier, nous devons retirer cette information de plusieurs
31 classeurs. Avec la croissance continue du nombre de clients, l'information papier devient
32 difficile à gérer. Il devient donc évident que la mise sur pied d'un système de classement

1 central permettant de regrouper cette information dans une seule filière facilitera grandement
2 nos recherches et améliorera la qualité du service à la clientèle. Physiquement, ce système
3 sera localisé en plein centre des différents services qui ont besoin d'avoir accès rapidement à
4 cette information. Le système choisi prévoit la croissance pour les 12 à 15 prochaines années.
5

6 **2.6 Salle de formation**

7 Avec près de 60 employés, les besoins de formation se font de plus en plus grand.
8 Présentement, puisque Gazifère n'a pas l'espace disponible pour offrir la formation, elle utilise
9 la salle de formation informatique dans les bureaux d'Enbridge à Ottawa. La formation
10 technique est aussi offerte à Ottawa. Cette situation fait en sorte que nous devons permettre le
11 déplacement de plusieurs employés ce qui a pour effet d'augmenter le risque d'accidents.
12 Dans les nouveaux locaux, nous prévoyons aménager une salle de formation qui pourra
13 accommoder une douzaine d'employés avec formateur. Cette salle sera polyvalente. Les
14 tables de formation multimédia sélectionnées sont ergonomiques. L'écran ainsi que le support
15 à clavier peuvent être visibles ou non par un mécanisme rétractable. Ces deux éléments se
16 rangent à l'intérieur de la table afin de rendre la surface utilisable comme table de travail.
17

18 **2.7 Salle de conditionnement physique**

19 La santé et le bien-être des employés deviennent de plus en plus préoccupant pour les
20 entreprises. Afin de contribuer à réduire le niveau de stress des employés, d'améliorer leur
21 santé et de promouvoir la mise en forme au quotidien, Gazifère propose d'ajouter une salle de
22 conditionnement physique sur les lieux de travail. Cette salle sera dotée des équipements
23 cardio et de musculation de base afin de répondre à tous les niveaux de condition physique.
24 Depuis de nombreuses années, Enbridge est allée de l'avant avec cette démarche dans ses
25 bureaux d'Ottawa et de Toronto. Le service de santé, sécurité et environnement corporatif
26 d'Enbridge a mis sur pied des programmes de mise en forme et offre le support en région.
27

28 **2.8 Honoraires professionnels**

29 En collaboration avec des professionnels en aménagement de bureaux, en ingénierie, en
30 architecture et design, Gazifère a développé ce projet et retenu de nouvelles normes
31 d'aménagements afin de rencontrer les objectifs identifiés à la section 1 du présent document.
32

1 3. COÛTS ASSOCIÉS AU PROJET

| Description | Coûts | Remarques |
|---------------------------------------|------------|--|
| Ameublement | 273 000 \$ | Bureaux, postes de travail, chaises, tables... |
| Améliorations locatives | 214 900 \$ | |
| Systèmes téléphonique et informatique | 180 000 \$ | Investissements obligatoires |
| Système de sécurité | 60 000 \$ | Carte d'accès, moniteur incendie, barrières |
| Système de classement central | 57 000 \$ | Système sur rail, chemises, étiquettes alphas numériques et assemblage |
| Salle de formation | 40 000 \$ | Tables flexibles, ordinateurs, projecteurs, tableau |
| Salle de conditionnement physique | 20 000 \$ | |
| Honoraires professionnels | 20 000 \$ | |
| Total | 864 900 \$ | |

2

1 **4. ÉTUDE DE FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE ET IMPACT SUR LES TARIFS**

2 **4.1 Étude de faisabilité économique du projet et hypothèses**

3 L'étude économique comprendra la comparaison entre les scénarios d'aménagement global et
4 d'investissements obligatoires. Cette analyse permettra d'établir le coût de service réel de
5 l'aménagement global en comparant les coûts associés à celui-ci versus les coûts liés aux
6 investissements obligatoires que Gazifère devra obligatoirement effectuer si le projet n'était pas
7 approuvé.

8
9 Les scénarios tiennent compte des hypothèses suivantes :

- 10 • Le coût en capital prospectif avant impôt est de 10,55 % (selon la cause tarifaire
11 2005);
- 12 • Le taux de taxe sur le capital est de 0,60 %;
- 13 • L'amortissement pour l'amélioration locative est calculé au taux de 6,67 % par an;
- 14 • L'amortissement pour l'équipement de bureau est calculé au taux de 6,22 % par an;
- 15 • L'amortissement pour l'équipement de communication est calculé au taux de
16 16,52 % par an;
- 17 • L'amortissement pour l'équipement informatique est calculé au taux de 28,97 % par
18 an.

19
20 Le tableau 4.1A présente la ventilation des coûts et précise l'impact sur les tarifs pour les
21 prochaines années de l'aménagement global.

22
23 Le tableau 4.1B identifie la ventilation des coûts et l'impact sur le coût de service des
24 investissements obligatoires devant être effectués par Gazifère. Par comparaison, les résultats
25 des tableaux de cette section permettront de déterminer l'impact réel du projet proposé par
26 Gazifère.

4.2 Analyse de l'étude

Basé sur l'ensemble des éléments présentés, Gazifère est convaincue que la réalisation de l'aménagement global est requise pour le bon fonctionnement des opérations autant pour les employés que pour la clientèle. Ce projet est essentiel et présente des avantages indéniables.

L'impact réel de la réalisation du projet d'aménagement global sur le coût de service est représenté au tableau ci-dessous.

Tableau 4.2
IMPACT RÉEL DE L'AMÉNAGEMENT GLOBAL
SUR LE COÛT DE SERVICE

| Année | Coût de service de l'aménagement global (1) | Coût de service relié aux investissements obligatoires (2) | Différence (1) – (2) |
|-------|---|--|----------------------|
| 1 | 170 280 | 48 148 | 122 132 |
| 2 | 161 561 | 44 833 | 116 728 |
| 3 | 152 841 | 41 517 | 111 324 |
| 4 | 141 122 | 38 202 | 102 920 |
| 5 | 130 285 | 34 886 | 95 399 |

4.3 Analyse de sensibilité

Pour fins d'analyse de sensibilité, Gazifère présente au tableau 4.3A, l'impact sur le coût de service du projet d'aménagement global en ajoutant 5% aux coûts projetés inclus dans cette demande d'autorisation préalable. Gazifère a aussi fourni au tableau 4.3B l'impact sur le coût de service du projet d'aménagement global en enlevant 5% des coûts projetés.

Projet d'aménagement des nouveaux locaux

Tableau 4.3A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT GLOBAL PLUS 5% ET IMPACT SUR LE COÛT DE SERVICE

| Année | Amélioration locative | Investissement mobilier | Investissement équipement de communication | Investissement équipement informatique | Investissement total | Base de tarification début | Base de tarification fin | Base de tarification moyenne | Amortissement amélioration locative | Amortissement mobilier | Amortissement équipement de communication | Amortissement équipement informatique | Rendement incluant impôt | Coût de service |
|-------|-----------------------|-------------------------|--|--|----------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| | | | | | | | | | | | | | 11,15% | |
| 1 | 309 645 | 388 500 | 189 000 | 21 000 | 908 145 | 908 145 | 826 031 | 867 088 | 20 643 | 24 165 | 31 223 | 6 084 | 96 680 | 178 795 |
| 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 826 031 | 743 917 | 784 974 | 20 643 | 24 165 | 31 223 | 6 084 | 87 525 | 169 639 |
| 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 743 917 | 661 802 | 702 860 | 20 643 | 24 165 | 31 223 | 6 084 | 78 369 | 160 483 |
| 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 661 802 | 583 023 | 622 413 | 20 643 | 24 165 | 31 223 | 2 749 | 69 399 | 148 178 |
| 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 583 023 | 506 993 | 545 008 | 20 643 | 24 165 | 31 223 | 0 | 60 768 | 136 799 |

1

Projet d'aménagement des nouveaux locaux

Tableau 4.3B

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT GLOBAL MOINS 5% ET IMPACT SUR LE COÛT DE SERVICE

| Année | Amélioration locative | Investissement mobilier | Investissement équipement de communication | Investissement équipement informatique | Investissement total | Base de tarification début | Base de tarification fin | Base de tarification moyenne | Amortissement amélioration locative | Amortissement mobilier | Amortissement équipement de communication | Amortissement équipement informatique | Rendement incluant impôt | Coût de service |
|-------|-----------------------|-------------------------|--|--|----------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------------|---|---------------------------------------|--------------------------|-----------------|
| | | | | | | | | | | | | | 11,15% | |
| 1 | 280 155 | 351 500 | 171 000 | 19 000 | 821 655 | 821 655 | 747 361 | 784 508 | 18 677 | 21 863 | 28 249 | 5 504 | 87 473 | 161 766 |
| 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 747 361 | 673 067 | 710 214 | 18 677 | 21 863 | 28 249 | 5 504 | 79 189 | 153 483 |
| 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 673 067 | 598 774 | 635 921 | 18 677 | 21 863 | 28 249 | 5 504 | 70 905 | 145 199 |
| 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 598 774 | 527 497 | 563 135 | 18 677 | 21 863 | 28 249 | 2 487 | 62 790 | 134 066 |
| 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 527 497 | 458 708 | 493 102 | 18 677 | 21 863 | 28 249 | 0 | 54 981 | 123 770 |

1

1 **5. LISTE DES AUTORISATIONS EXIGÉES EN VERTU D'AUTRES LOIS**

2 La seule autorisation requise par Gazifère est l'autorisation de la Régie de l'énergie pour ce
3 projet d'aménagement des nouveaux locaux.

4
5 **6. IMPACT SUR LA QUALITÉ DE PRESTATION DU SERVICE**
6 **DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL**

7 Tel que mentionné précédemment, les objectifs visés par le projet d'aménagement dans les
8 nouveaux locaux sont :

- 9
- 10 • L'amélioration de la qualité globale de l'environnement et de l'ergonomie des postes
 - 11 de travail des employés;
 - 12 • L'uniformité de l'ameublement;
 - 13 • Un poste de travail disponible pour tous les employés;
 - 14 • L'augmentation de la flexibilité d'aménagement;
 - 15 • Le remplacement du système téléphonique et de gestion des appels rendus désuets ;
 - 16 • Le remplacement du réseau informatique rendu désuet;
 - 17 • L'achat d'un système de classement central;
 - 18 • L'ajout d'une salle de formation;
 - 19 • L'ajout d'une salle de conditionnement physique;
 - 20 • L'installation d'un système de sécurité harmonisé avec celui d'Enbridge Gas
 - 21 Distribution à Ottawa ;
 - 22 • L'ajout d'un espace sécurisé pour l'entreposage de matériaux de construction et pour
 - 23 le stationnement des véhicules de l'équipe d'entretien et de la construction;
 - 24 • La disponibilité d'espace pour répondre à la croissance future;
- 25

26 En effectuant ce projet d'aménagement, Gazifère sera en mesure d'atteindre ces objectifs ce qui
27 contribuera positivement à la qualité de l'environnement de travail des employés et
28 conséquemment à la qualité de prestation du service de distribution de gaz naturel.